

## **50 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté**

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :**

### **I - Soirée Masters de l'Université de Franche-Comté**

Le cursus universitaire français s'organise désormais autour de trois diplômes : la licence (bac+3), le master (bac+5) et le doctorat (bac+8). Cette nouvelle organisation, dite «LMD», permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales.

Dans le contexte concurrentiel actuel entre les différents organismes de formation, l'Université de Franche-Comté doit affirmer sa notoriété en confortant son image et en renforçant sa communication.

Un nouveau rendez-vous figure sur l'agenda régional de l'étudiant avec la Soirée des Masters dont la deuxième édition est programmée le mardi 22 mars 2011 à la Maison des Etudiants à Besançon. Cet événement informatif et festif a pour objectif la mise en valeur des diplômes d'excellence préparés par l'Université de Franche-Comté et l'ouverture de celle-ci sur le monde socio-économique de notre région.

L'Université propose 70 spécialités de masters (recherche et professionnel) en présentiel, à distance, en apprentissage et en formation continue. Elle prépare également aux concours de recrutement des enseignants du primaire, du secondaire et autres métiers de l'éducation au sein de masters spécifiques.

Le concept de cette soirée est de favoriser un maximum d'échanges en permettant aux étudiants de rencontrer les responsables de masters, des représentants du monde économique intervenant dans les formations et aussi de discuter avec d'anciens étudiants de masters.

La Ville est sollicitée pour un appui logistique et financier.

### **II - 2011 : la chimie à l'honneur - «Chimie sur la place !»**

2011 a été déclarée Année Internationale de la Chimie (AIC) par l'ONU, pour mettre à l'honneur le rôle de la chimie dans l'hygiène, les transports, l'alimentation, la santé, l'environnement, l'agriculture, l'énergie, le bâtiment...

En France, tous les acteurs de la chimie, qu'ils soient enseignants, scientifiques, chercheurs ou industriels, sont mobilisés. Ils proposent des événements pour célébrer cette année et expliquer le rôle de la chimie dans nos vies.

En Franche-Comté, près d'une vingtaine d'actions seront ainsi réalisées en 2011, avec des conférences, des visites de sites, des rencontres avec les scolaires.

A Besançon, l'Institut UTINAM et la Mission Culture Scientifique de l'Université de Franche-Comté proposent une journée grand public pour découvrir la chimie. Cet événement se déroulera au centre-ville, place Pasteur, le samedi après-midi 14 mai 2011.

Festif et instructif, il permettra de mettre en avant les compétences locales dans le domaine de la chimie, qu'il s'agisse de recherches, de formations ou d'industries.

La Ville est sollicitée pour un appui logistique et financier.

## Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution d'une subvention de 1 300 € à l'Université de Franche-Comté :

- 600 € au titre de l'organisation de la 2<sup>ème</sup> édition de la Soirée des Masters sur le campus de la Bouloie (Pôle Information-Orientation),

- 700 € au titre de l'organisation de la manifestation «Chimie sur la place !» (Mission culture scientifique et technique).

En cas d'accord sur cette proposition, la dépense sera prélevée au chapitre 65.23/65731 CS 400.

**«M. Philippe GONON :** Nous voterons cette subvention sans problème. Simplement je voudrais vous poser une question concernant la nouvelle répartition des grands emprunts qui ont été décidés les 2 et 4 mars dernier. J'avais été très choqué par la première répartition où la Franche-Comté avait eu cette somme de 950 000 € et la question que je voulais vous poser ce soir est la suivante : est-ce que dans ces nouvelles attributions qui portent quand même sur un total de 328 millions d'euros, vous connaissez la somme ou les sommes affectées sur les différents programmes au PRES Bourgogne Franche-Comté ? Je n'ai pas pu trouver dans la presse ou dans d'autres documents des chiffres précis. Je sais bien que le Président CONDÉ a dit qu'il n'était pas comptable de ces sommes ; alors c'est vrai que pour 950 000 € il n'y a pas besoin de comptable, par contre pour 328 millions je pense qu'il faut quand même que l'on ait cette vérification sur les subventions attribuées.

**M. LE MAIRE :** Je ne peux pas répondre à votre question. Vous savez que le dossier du PRES Bourgogne Franche-Comté n'a pas été retenu lors de la première présélection des projets Initiative Excellence (IDEX). Une seconde vague de sélections aura lieu en juin pour d'autres laboratoires et j'espère que nous serons mieux traités, Patrick tu peux peut-être dire un mot là-dessus parce qu'il me semble que c'est de ta responsabilité d' élu régional.

**M. Patrick BONTEMPS :** Sur la question des labex (laborations d'excellence) puisque je pense que c'est à cela que vous faites allusion, aujourd'hui le rendu n'est pas encore fait...

**M. LE MAIRE :** Oui, mais il est officieux quand même !

**M. Patrick BONTEMPS :** ...officieusement, on pense qu'effectivement les règles du jeu ayant changé, les laboratoires franc-comtois de l'Université en particulier FEMTO et Chrono Environnement malheureusement ne sont pas éligibles.

Au départ la règle du jeu était : regroupez-vous, constituez des équipes solides et montrez votre capacité à produire effectivement une recherche d'excellence. Au final les laboratoires retenus sont on va dire des niches sur des projets certes très pointus mais avec beaucoup moins de chercheurs. C'est quand même un petit peu difficile de candidater sur des bases et de voir les règles du jeu changer. Je vous rappelle par exemple que le laboratoire d'économie de Toulouse qui est un des n° 1 français, voire international, a été classé C par le groupe d'experts, ce qui est pour le moins curieux. Cela a d'ailleurs soulevé la polémique qui a fait qu'on a su que les règles du jeu avaient changé. Pour ce qui concerne le prochain appel à projets IDEX, il est difficile de se prononcer car il est probable que dix dossiers au maximum seront sélectionnés. Aujourd'hui les éléments que l'on a, c'est que le PRES Bourgogne Franche-Comté a déposé un bon dossier intéressant qui a été remarqué, donc on attend avec impatience, mais il faut être réaliste, on peut se retrouver comme Linda MARGUET au pied du podium. On espère aussi qu'il n'y aura pas de nouveau changement de la règle du jeu d'ici là.

**M. LE MAIRE :** Sauf que la différence avec Linda MARGUET c'est que dans son domaine les règles ne changent pas, c'est toujours celui qui court le plus vite qui arrive premier.. Quand on pense qu'un laboratoire prestigieux de notre Université comme Chrono Environnement par exemple, n'a pas été retenu ! Je le disais tout à l'heure en répondant je crois à Jean ROSSELOT, qu'on avait incité les

laboratoires à se regrouper, ce qu'ils ont fait et maintenant on n'est pas retenu parce qu'on est trop gros ! C'est un peu incompréhensible quand même, voire même inacceptable».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. LE MAIRE n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 1<sup>er</sup> avril 2011.*